

Des cours professionnels gratuits à Tours au début du XIX^e siècle.
1^{re} partie - **Le « cours de géométrie et de mécanique appliquées aux Arts »
(1827-1834).**

Par Idelette ARDOUIN-WEISS*, Marc RIDEAU** et Catherine ROUQUET***

L'éducation populaire est l'une des préoccupations des milieux politiques au début du XIX^e siècle. Ainsi, à Tours, sous l'Empire, pour tenter de relancer les soieries tombées en déclin, le ministre de l'Intérieur crée en 1810 un poste de « physique et chimie appliquée aux arts », emploi qui ne sera en fait jamais pourvu car les traitements sont à la charge de la ville. Aussi, quand le ministre de l'Intérieur demande en 1817 ce qu'il en est advenu, le comte de Waters, préfet d'Indre-et-Loire, doit répondre que « Tours n'a pas voulu s'engager dans des dépenses trop importantes ».

L'idée réapparaît sous la Restauration, impulsée par l'ingénieur polytechnicien Charles Dupin (1784-1873). Ce dernier enseigne à Paris en 1824 un « cours public de géométrie et de mécanique » au Conservatoire des arts et métiers : en onze leçons, il veut former des enseignants sachant dispenser un cours à finalité industrielle pour développer les connaissances des apprentis et ouvriers¹. Le ministre de l'Intérieur, Jacques Joseph Corbière (1766-1853), souhaite généraliser cette initiative, et des cours semblables sont créés dans de nombreuses villes françaises².

Dans cet esprit, le préfet d'Indre-et-Loire, André Louis Marie Tassin de Nonneville (1775-1834), adresse, le 30 novembre 1825, une circulaire au maire de Tours, René Legras de Sécheval (1757-1840), en même temps qu'une lettre incitative de Charles Dupin. Comme précédemment, la ville est réticente : elle ne veut pas « avoir un nouveau sujet de dépenses à ajouter aux autres charges », et c'est cette crainte qu'expriment les conseillers municipaux le 24 décembre suivant. Mais le préfet et Charles Dupin réitèrent leur proposition au maire le 17 avril 1826, et face à cette insistance de l'État, le rapporteur de la commission de l'instruction publique de la municipalité se sent obligé de rendre un avis favorable devant le conseil municipal du 20 mai 1826. Il rappelle la situation favorable de Tours « entre deux rivières réunies par le canal de Berry » et se veut optimiste :

L'application de cette méthode d'enseignement ne peut [...] être que d'une utilité incontestable pour les classes nombreuses des ouvriers et des artisans. Peut-être lui devrez-vous le développement de quelques nouvelles industries, d'un nouveau procédé, d'un perfectionnement quelconque qui tendrait à donner une toute autre importance aux établissements que possède la ville.

Suite à cet avis de la commission, le conseil municipal prend quatre décisions :

* Membre de l'Académie, idelette.ardouin@orange.fr

** Vice-président de l'Académie, m.rideau658@laposte.net

*** Vice-présidente du Centre généalogique de Touraine, catherine.rouquet@bbox.fr

¹ Dupin 1825

² Bodé 2014 : 29-47.

- 1) Il sera donné dans un local dont le choix sera déterminé par M. le maire un cours public et gratuit d'enseignement de l'application de la géométrie et de la mécanique aux Arts et Métiers ;
- 2) M. le maire sera autorisé à s'entendre avec M. le baron Dupin pour le choix de M. Alexandre Chabrol, ancien élève de l'École polytechnique [...] comme professeur, sauf improbation supérieure ;
- 3) Il sera porté en dépense sur le budget de la ville une somme de 500 francs ;
- 4) M. le maire se concertera avec le professeur pour fixer les jours et l'heure du cours de manière à ne pas nuire aux intérêts de la classe ouvrière appelée à en recueillir l'avantage.

Par une annonce parue en mai 1827 dans le *Journal d'Indre-et-Loire*, le maire de Tours informe ses concitoyens de la prochaine ouverture du cours et de ses modalités :

Les ouvriers attachés aux ateliers de toute espèce que renferme cette ville qui désireront profiter de l'instruction qui leur sera offerte, devront se faire connaître à la mairie où il leur sera délivré une carte d'entrée. Il suffit pour être admis de savoir lire et écrire passablement. Les leçons de ce cours, gratuites, auront lieu deux fois par semaine, les mardis et vendredis à sept heures et demie du soir.

L'enseignement débute le 16 juin par un discours-fleuve du préfet : ce dernier explique l'esprit du cours, encourage les jeunes ouvriers et artisans et en profite pour évoquer « la bonté du Roi et des Bourbons ». Si l'on en croit le *Journal d'Indre-et-Loire* qui le 18 juin reproduit son discours, l'intérêt du public est bien réel puisque près de 250 personnes s'inscrivent au cours. Parmi elles, deux sont désignées comme « censeurs ». Leur rôle est de rapporter au professeur « les observations qui pourraient être faites par les élèves afin que celui-ci donne des éclaircissements désirables ». Le même journal note le même jour que :

les plus jeunes élèves paraissaient comprendre facilement les leçons du professeur, M. Alexandre de Chabrol, qui pénétré de l'excellence des principes donnés par M. le baron Charles Dupin, a l'intention de les suivre pas à pas et d'apporter constamment toute la clarté et toute la précision possible dans les démonstrations.

Enthousiaste, un abonné du journal demande même au maire

de soutenir une société de bienfaiteurs appelés à souscrire volontairement chacun une somme de 15 F. Elle serait applicable à une distribution solennelle des prix aux plus méritants : ce serait des livres analogues à leurs cours. Une partie du produit pourrait être consacrée à augmenter le traitement du professeur.

Proposition d'ailleurs rejetée par l'enseignant qui rappelle le lendemain aux lecteurs qu'il professe gratuitement.

Au début, le cours se déroule sans incidents et les leçons d'arithmétique sont suivies par des leçons de géométrie, mais une annonce désagréable survient le 23 octobre 1827 : le professeur informe ce jour-là le préfet « qu'appelé à administrer deux établissements importants dans le Berry, il se voit forcé d'abandonner l'enseignement du cours de physique ».

Il lui écrit alors :

Toutefois je n'aurais pas accepté les fonctions nouvelles qui m'ont été proposées si je n'eusse pas été certain de trouver [...] un remplaçant distingué, et plus susceptible encore que moi de faire prospérer la nouvelle institution. Ce professeur est M. Dujardin, ancien élève de l'École polytechnique. Il offre aussi de faire le cours gratuitement ; et au lieu de deux leçons seulement par semaine que mes occupations me permettaient de donner, il offre d'en donner trois.

Qui sont ces deux personnages, l'un qui démissionne après quelques mois d'enseignement et l'autre qui est proposé pour le remplacer ?

Le premier signe sa lettre Alexandre W. de Chabrol (Fig.1, haut). Lors de sa nomination, il a été présenté comme « ancien polytechnicien » mais nous doutons de la véracité de cette information car son nom ne figure pas sur la liste des anciens élèves de l'École polytechnique (<http://bibli.polytechnique.fr/F/>). Nous avons établi qu'il s'agit d'Alexandre Deville-Chabrol (1800-1894), né à Paris le 25 juillet 1800, fils de Louis Deville-Chabrol et de Charlotte Lucie Wacquand (d'où le W dans la signature de sa lettre). Une information parue dans *Le Moniteur* du 18 mai 1830 confirme qu'il a effectivement été pressenti pour diriger deux établissements industriels dans l'Indre, les forges d'Abloux à Chazelet près de Saint-Benoît-du-Sault, et les forges de la Galepière, près de Belâbre. C'est d'ailleurs dans cette dernière ville (où habite l'oncle de sa future femme, Jean Chapt) qu'il se marie en secondes noces le 7 janvier 1829. Sa signature sur l'acte de mariage est semblable à celle de sa lettre de démission à Tours, et le « D » bien lisible sur le second acte rappelle « Deville » (Fig.1, bas).

Le second personnage est le tourangeau Félix Dujardin (1801-1860) qui deviendra un scientifique renommé³ mais qui pour l'heure vient de céder un fonds de librairie à Tours⁴. Il est contemporain d'Alexandre Chabrol, lequel ayant des attaches en Indre-et-Loire par sa mère⁵ devait sans doute bien le connaître. Il a été admissible mais non reçu au concours de l'École polytechnique de 1818 : lui non plus n'est donc pas un ancien polytechnicien ; Chabrol qui le présente comme tel le confond probablement avec son frère cadet, Jean Dujardin, reçu au concours. Le maire propose néanmoins sa candidature au préfet le 27 novembre 1827 et précise que « les informations [qu'il a] prises sur son compte ne [lui] permettent pas de douter qu'il ne possède le degré d'instruction nécessaire pour professer convenablement ce cours ».

Ce choix est approuvé le 30 novembre⁶, et le *Journal d'Indre-et-Loire* du 6 décembre peut annoncer la reprise des cours à compter du 17 décembre : « ils auront [...] lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine à 7 heures du soir et une collection de modèles [géométriques] que l'administration a obtenue de S. Exc. le Ministre de l'intérieur ajoutera à l'intérêt et à la clarté des démonstrations ». Quelques jours plus tard, le même journal ajoute « que les personnes qui voudraient assister à ce cours et qui ne se seraient pas encore fait inscrire seront admises sans présenter de cartes ».

³ Dolan 2021 ; Etienvre 1961 : 123-153.

⁴ Rideau 2014 : 291-303.

⁵ La mère de Deville-Chabrol est décédée à Ciran (Indre-et-Loire) en 1811.

⁶ Le préfet est toujours le vicomte de Nonneville, mais le maire est maintenant Etienne Giraudeau (1776-1866).

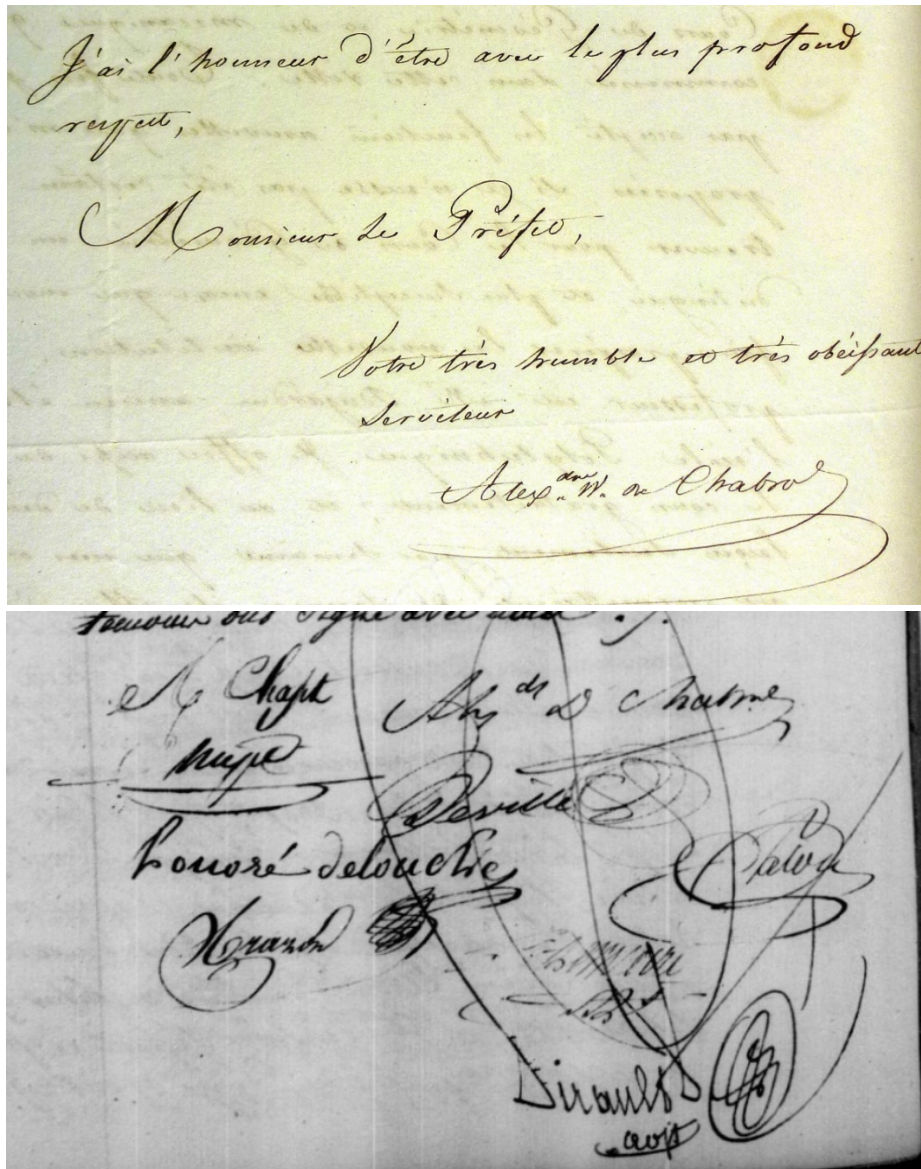


Fig. 1. En haut, signature de Chabrol à la fin de sa lettre de démission à Tours ; en bas, sa signature sur son acte de mariage.

Le choix de Dujardin se justifie aisément : il a suivi le cours du physicien Jean-Baptiste Biot (1774-1862) à la Sorbonne pendant sa préparation au concours de l'École polytechnique et il effectue lui-même des expériences dans un cabinet de physique qu'il a établi à son domicile tourangeau. Son enseignement est donné sur deux années. Il a lieu dans une salle de l'ancien couvent de Saint-Julien, rue Royale à Tours, et une réclame parue dans le *Journal d'Indre-et-Loire* en indique brièvement le contenu : « mesures des lignes, des surfaces et des solides ; notions indispensables de physique sur le mouvement, la chaleur, l'air et les vapeurs, principes élémentaires de statique et de mécanique ».

Ce cours de physique dura huit années, jusqu'en 1834. Il fut alors supprimé suite à une nouvelle politique de la Ville que nous expliciterons dans la seconde partie de cette chronique.

Remerciements :

Aux Archives départementales d'Indre-et-Loire (ADIL) et aux Archives municipales de Tours (AMT).

Bibliographie

- **Sources**

ADIL, T 1252, T 1257.

AMT, Délibérations du conseil municipal, 1D50 : 25 décembre 1815, 26 mai 1826, 3 janvier 1829.

Gazette nationale ou le Moniteur Universel : Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, 19 mai 1830, p. 552.

Journal d'Indre-et-Loire, 31 mai 1827 (n° 1766), 18 juin 1827 (n° 1774), 5 juillet 1827 (n° 1781), 27 et 30 août 1827 (n° 1804 et 1805), 6 décembre et 29 décembre 1827 (n° 1846 et 1903), 13 avril 1833 (n° 52).

- **Publications citées**

BODÉ Gérard. « Les cours professionnels pour ouvriers sous la Restauration et la monarchie de Juillet », *Les Études sociales*, 2014, n°159, p. 29-47

DOLAN John R. « Félix Dujardin (1801-1860) and his contributions to protistology », *Protist*, 172, 2021 » [10.1016/j.protis.2021.125821](https://doi.org/10.1016/j.protis.2021.125821)

ETIENVRE Michel. Contribution à la biographie de Félix Dujardin, Thèse Doctorat État en Médecine, Rennes, 1961, p. 123-153.

DUPIN Charles. *Géométrie et de mécanique [sic] des arts et métiers et des beaux-arts. Cours normal à l'usage des artistes et des ouvriers, des sous-chefs et des chefs d'ateliers et de manufactures*, Paris, Bachelier, 3 tomes, 1825-1826.

RIDEAU Marc. « L'Ascension sociale du naturaliste Félix Dujardin dans le milieu tourangeau du début du XIX^e siècle », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. 60, 2014, p. 291-303.

Septembre 2023

Pour citer cet article

ARDOUIN-WEISS Idelette, RIDEAU Marc et ROUQUET Catherine, « Des cours professionnels gratuits à Tours au début du XIX^e siècle. 1^{re} partie- Le cours de géométrie et de mécanique appliquées aux Arts » (1827-1834), *Chroniques tourangelles de l'Académie des sciences, arts & belles-lettres de Touraine n°44, année 2023*